



Le Crouais, le 16 mars 2026

Référence : 03-26-58

Objet : Convocation Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le :

Vendredi 20 mars 2026  
À 19h00  
Salle de la Mairie

Je vous prie de participer à cette première séance de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

- Installation du conseil municipal
- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints
- Délégations du Conseil Municipal au Maire
- Indemnités des élus
- Lecture de la charte de l' élu local

Le Maire,  
Daniel CHICOINE



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.